

# En 2022, l'abstention progresse surtout à l'élection présidentielle

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 111 • Novembre 2022



En 2022, parmi les 5,3 millions de personnes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes et appelées à voter aux élections présidentielle et législatives, 15,4 % ne se sont pas du tout rendues aux urnes. Cette abstention systématique augmente dans la région comme au niveau national. Les électeurs pratiquent majoritairement le vote intermittent en choisissant de ne pas user de leur droit de vote à chaque tour de ces deux scrutins.

Parmi les personnes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes, 5 320 100 sont inscrites sur les listes électorales en 2022, soit 90,9 % des personnes en âge de voter contre 91,5 % au niveau national. Ce taux d'inscription est faible ; seules Provence-Alpes-Côte d'Azur, Île-de-France et Bourgogne-Franche-Comté affichent un score inférieur.

## L'abstention systématique augmente dans la région, comme partout en France

Le premier semestre 2022 a été marqué par deux échéances politiques majeures, l'élection présidentielle (les 10 et 24 avril), puis les élections législatives (les 12 et 19 juin). En Auvergne-Rhône-Alpes, 15,4 % des inscrits n'ont, à aucun tour de scrutin, fait usage de leur droit de vote. Cette **abstention systématique** se situe juste en dessous de celle de la France métropolitaine (15,8 %) mais loin des niveaux atteints dans les Hauts-de-France (18,2 %), en Normandie (17,8 %) ou en Corse (17,3 %).

À l'inverse, 35,8 % des inscrits ont voté chaque dimanche d'élection. Ce **vote systématique** est en légère progression par rapport à 2017 (+ 0,6 point) ▶ figure 1, mais cette hausse reste inférieure à celle de la France métropolitaine (+ 1,1 point).

Près de la moitié des inscrits (48,8 %) n'a donc voté qu'à une partie des scrutins. Ce **vote intermittent** est majoritaire, comme dans les autres régions françaises. Il est cependant en recul de 3,1 points par rapport à 2017. La part des personnes qui ne votaient pas à tous les tours en 2017 s'est amoindrie au profit de celles qui n'ont participé à aucun scrutin en 2022.

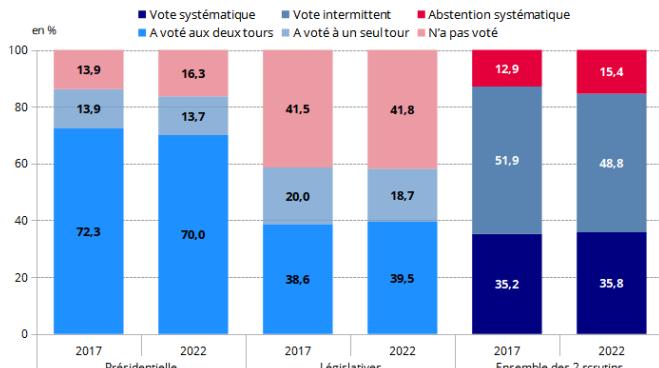
## La présidentielle intéresse toujours mais perd de l'attrait

L'élection présidentielle mobilise traditionnellement beaucoup plus que les élections législatives. En 2022, sept inscrits sur dix se sont déplacés ou ont donné procuration ▶ encadré en Auvergne-Rhône-Alpes lors des deux dimanches de la présidentielle, alors qu'ils n'étaient que quatre sur dix à aller voter pour les législatives. Deux inscrits sur dix ont voté par ailleurs uniquement aux deux tours de la présidentielle.

L'engouement pour la présidentielle diminue toutefois, car l'abstention pour ce scrutin croît, passant de 13,9 % en 2017 à 16,3 % en 2022, au détriment du vote à chacun des deux tours.

Le second tour de la présidentielle, en proposant le même duel que celui de 2017, a peut-être suscité moins d'intérêt que le 1<sup>er</sup> tour où les électeurs pouvaient trouver un candidat proche de leur sensibilité politique. En revanche, la participation a été relativement identique aux législatives 2017 et 2022 avec une abstention s'élevant en moyenne à 42 %. L'augmentation de l'abstention systématique aux dépens du vote intermittent en 2022 reflète surtout une différence de comportement lors du scrutin présidentiel.

## ► 1. Participation aux élections présidentielle et législatives 2017 et 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes



**Lecture :** parmi les électeurs inscrits en 2022, 35,8 % d'entre eux ont voté systématiquement (aux deux tours de chaque scrutin) : pour la présidentielle, 70 % ont voté aux deux tours contre 39,6 % pour les législatives.

*Source : Insee, enquêtes participation électorale 2017 et 2022.*

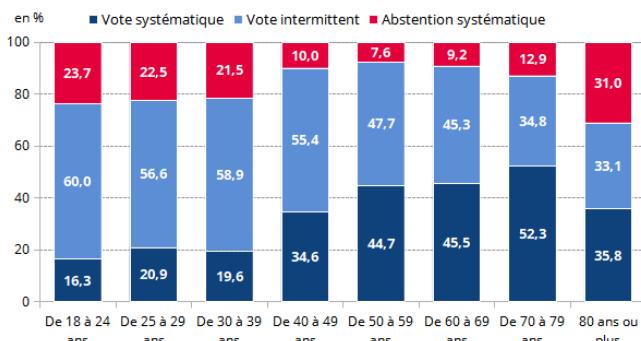
## La participation électorale augmente après 40 ans

Plus les électeurs sont âgés et plus ils font usage de leur droit de vote à chaque tour de scrutins ▶ figure 2. Les 80 ans ou plus font exception avec une abstention systématique record (31 %) sans doute en lien avec la perte d'autonomie.

Parmi les autres électeurs, plus de deux électeurs de moins de 40 ans sur dix s'abstiennent systématiquement de voter, et d'autant plus avant 25 ans. Ce type de comportement est plus fréquent que le vote systématique. Toutefois, avant 40 ans, près de six personnes sur dix choisissent majoritairement de voter de façon intermittente.

Après 40 ans, la participation progresse et le vote systématique concerne un tiers des 40-49 ans et jusqu'à plus de la moitié des 70-79 ans. À ces âges, seul un électeur sur dix ne vote pas du tout, délaissant de plus en plus le vote intermittent.

## ► 2. Comportement de vote selon la classe d'âge



**Lecture :** parmi les électeurs inscrits âgés de 18 à 24 ans en 2022, 16,3 % d'entre eux ont voté aux deux scrutins (présidentielle et législatives), 60 % ont voté au moins une fois et 23,7 % d'entre eux se sont abstenus systématiquement.

Source : Insee, enquête participation électorale 2022.

Le profil des abstentionnistes est globalement le même pour les élections présidentielle et législatives. Les inscrits de moins de 40 ans s'abstiennent massivement ; ils sont deux sur dix pour la présidentielle et six sur dix pour les législatives. Les 40-59 ans semblent bouder plus souvent les élections législatives. Ainsi, parmi eux, les quinquagénaires ne sont que 7,9 % à s'abstenir à la présidentielle contre 31,0 % aux législatives, soit 3,9 fois plus (contre 2,6 en moyenne).

Comparée aux scrutins de 2017, l'abstention systématique augmente pour toutes les classes d'âge à l'exception des 25-29 ans qui votent davantage à tous les tours. La hausse de l'abstention systématique est particulièrement forte pour les personnes de 30 à 39 ans qui passe de 13,2 % à 21,5 % en cinq ans.

## ► Aller voter ou non : des profils contrastés

Votants systématiques et abstentionnistes ont des profils diamétralement opposés ► figure 3. Plus les électeurs ont un niveau de diplôme élevé, plus ils se rendent aux urnes à chaque tour. Ainsi, quatre diplômés de l'enseignement supérieur sur dix votent de façon systématique alors que les personnes sans diplôme ne sont que deux sur dix à le faire. *A contrario*, plus leur niveau de diplôme est faible et plus souvent ils s'abstiennent : trois personnes sans diplôme sur dix ne se sont pas rendues aux urnes.

De la même manière, les cadres font plus fréquemment usage de leur droit de vote que les ouvriers. Près d'un cadre sur deux s'est

## ► Sources

L'enquête sur la participation électorale de 2022 porte sur le vote aux élections présidentielle et législatives de personnes résidant en France (et pour cette étude en Auvergne-Rhône-Alpes) en 2020, inscrites sur les listes électorales (dans la région ou ailleurs en France) et en capacité de voter en 2022. À cet effet, un échantillon national de 290 000 Français en âge de voter a été constitué à partir de l'échantillon démographique permanent, ce qui permet de récupérer des informations sur l'inscription électorale et sur les procurations, ainsi que des caractéristiques socio-démographiques issues du recensement de 2020 (diplôme, catégorie sociale...) ou provenant de sources fiscales.

La participation ou non aux élections d'un échantillon national de 34 000 personnes inscrites sur les listes électorales fait ensuite l'objet d'un relevé réalisé par les agents de l'Insee par consultation des listes d'emargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire.

L'Insee réalise régulièrement des enquêtes sur la participation électorale : il est donc possible de comparer les résultats de 2022 à ceux des précédentes élections présidentielle et législatives.

## ► Pour en savoir plus

- « Participation électorale 2017 : un vote de moins en moins systématique, notamment aux législatives », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 29, octobre 2017.
- « Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser », *Insee Première*, n° 1929, novembre 2022.
- « Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours », *Insee Première*, N° 1928, novembre 2022.
- « 3,3 millions d'électeurs ont établi au moins une procuration pour les élections de 2022 », *Insee Focus*, n° 273, août 2022.

rendu aux urnes pour les quatre tours. Cette part est deux fois plus faible pour les ouvriers qui s'abstiennent à 19,2 % alors que seuls 5,4 % des cadres le font. Cette différence se retrouve entre les personnes de niveau de vie les plus élevées et les moins aisées.

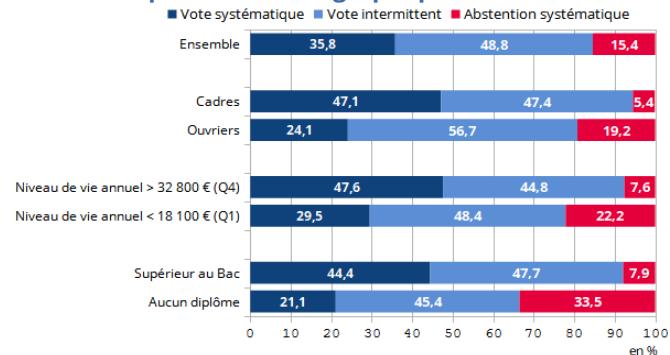
## ► Les procurations plus nombreuses pour le second tour de la présidentielle

Depuis la mise en place du Répertoire électoral unique (REU), il est possible d'étudier le profil des électeurs ayant donné procuration, appelés mandants. Ils sont plus souvent cadres, diplômés de l'enseignement supérieur avec un niveau de vie élevé. Les jeunes et les étudiants en font aussi plus fréquemment usage.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les procurations sont un peu plus fréquentes qu'en France. Au cours des deux scrutins, 8,1 % des électeurs de la région ont eu recours au moins une fois à une procuration (contre 6,6 % au niveau national).

L'enjeu associé au second tour de l'élection présidentielle semble occasionner plus de procurations. Ce rendez-vous électoral concerne près de deux fois plus de mandants comparé aux autres tours.

## ► 3. Comportement de vote selon certaines caractéristiques sociodémographiques



**Lecture :** en 2022, parmi les cadres d'Auvergne-Rhône-Alpes, 47,2 % d'entre eux ont voté de façon systématique, 47,7 % ont fait usage de leur droit de vote au moins une fois et 5,1 % se sont abstenus systématiquement.

Source : Insee, enquête participation électorale 2022.

Ce constat se retrouve dans la géographie de la participation électorale qui reflète le profil des personnes résidentes. Le vote systématique est ainsi plus présent dans le rural périurbain (40,2 % contre 35,8 % en moyenne), là où le niveau de vie est le plus élevé. À l'inverse, les électeurs vivant en milieu urbain, où se concentrent les populations pauvres, s'abstiennent plus souvent (16,8 % contre 15,4%).

Aline Labosse, Christelle Thouilleux (Insee)

## ► Définitions

**L'abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des tours de scrutins organisés dans l'année (trois ou quatre suivant les circonscriptions).

Le **vote intermittent** regroupe ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un tour de l'un ou de l'autre scrutin.

À l'opposé, le **vote systématique** désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins.

